

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/04/2024

Référence
19/2024

Objet de la délibération
Projet éolien « côte de vauzeilles »

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Date de la convocation
08/04/2024

Date d'affichage
08/04/2024

Vote
Pour : 0 Contre : 12 Abstention : 3

L'an 2024 et le 12 Avril à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE LA MAIRIE sous la présidence de M. GENON Jacques, Maire.

**Présents** : Mmes : BONNOMET Christelle, CHOPINEAUX Bénédicte, LAPORTE Florine, MICLET Laetitia, et PILET Inès, MM : GÉNON Jacques, GOSSET Cyril, LEQUEUX Julien, MILHAU Jean-Louis, ROLAND Loïc, SCHOONBAERT Stephen, THIÉBEAUX Dominique et WAROQUIEZ Johan

**Absentes excusées** : Mme BORGNET Lorraine (procuration donnée à LAPORTE Florine) et Teresa IGOULEN (procuration donnée à BONNOMET Christelle)

**A été nommé secrétaire** : M. SCHOONBAERT Stephen

**Objet de la délibération** : Projet éolien « côte de vauzeilles »

Vu le projet éolien « côte de vauzeilles »

Après délibération, le conseil municipal **émet un avis défavorable** à la majorité.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 22 avril 2024  
Le Maire  
Jacques GÉNON

